L'IMPULSION DES COMMUNAUTÉS *francophones*

photo : Archives La Liberté

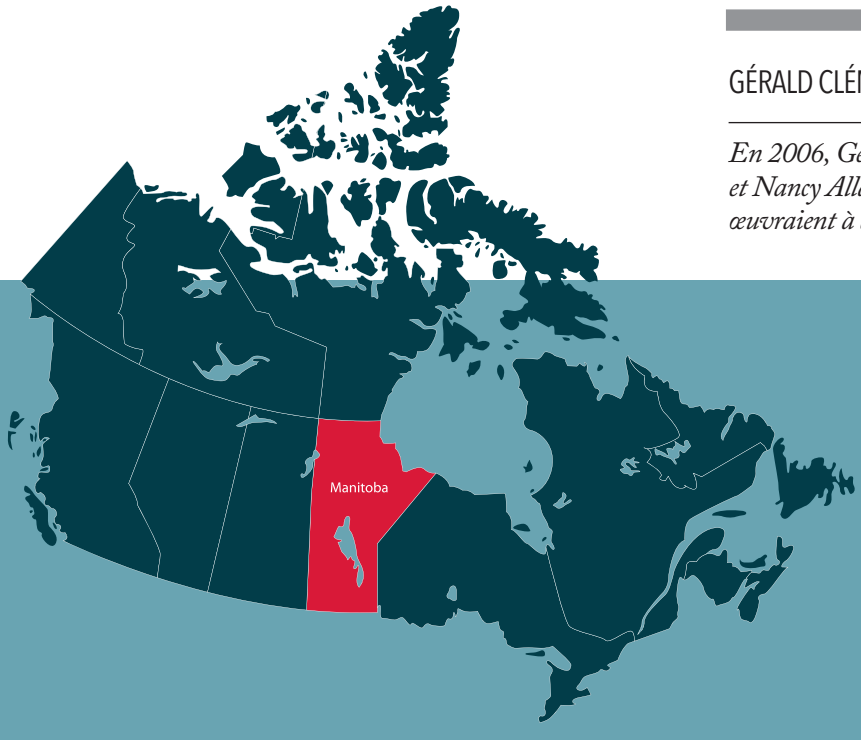

GÉRALD CLÉMENT ET NANCY ALLAN

En 2006, Gérald Clément, sous-ministre du Travail et de l'Immigration et Nancy Allan, ministre du Travail et de l'Immigration du Manitoba, œuvraient à augmenter l'immigration francophone dans la province.

Si l'immigration a longtemps été vue comme un atout, voire une nécessité tant pour le Canada que le Manitoba, l'immigration francophone n'était pas particulièrement ciblée par les gouvernements jusqu'en 2000. Ce sont plutôt les communautés qui en ont assuré l'impulsion.

PAR CAMILLE HARPER

Les politiques d'immigration canadiennes n'ont plus grand secret pour Gérald Clément. Sous-ministre adjoint à l'Immigration du Manitoba de 1997 à 2007, c'est au total plus de 30 ans de carrière qu'il aura passés dans le domaine. Il se souvient que dans les années 1980-1990, le Manitoba ne cherchait pas spécialement à recruter des immigrants francophones, même si des Guides du nouvel arrivant étaient publiés dans les deux langues officielles.

Quand la première entente entre le Canada et une Province, le Manitoba, a été signée en 1998 entre le gouvernement fédéral de Jean Chrétien et le gouvernement provincial de Gary Filmon, « l'objectif de Gary Filmon était d'augmenter la démographie du Manitoba par l'immigration en général. Il ne prévoyait pas de nombre spécifique de francophones ».

Louis Allain, directeur général du Conseil de développement des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), confirme le manque d'intérêt des instances de l'époque envers le caractère francophone de l'immigration. Par exemple, « le Manitoba a reçu dans les années 1980 un influx d'immigrants francophones du Laos. Mais ni la province ni la communauté francophone du Manitoba n'ont su saisir l'opportunité qui se présentait, et ces Laotiens francophones se sont assimilés parmi les anglophones. »

Une stratégie pour l'immigration francophone

C'est la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) qui a établi en l'an 2000 l'immigration francophone comme priorité pour les communautés francophones en situation minoritaire au Canada, et incité le fédéral à créer des stratégies et politiques d'attraction, de recrutement et d'établissement d'immigrants d'expression française.

Le Manitoba a aussitôt embrassé cette priorité pour la décliner dans sa propre stratégie (lire les articles sur le Manitoba en pages 10 et 11). Gérald Clément, alors en poste pour l'immigration provinciale : « En tant que personne bilingue, j'ai moi-même poussé le Manitoba à inclure des critères de sélection stratégique pour la communauté francophone dans son programme d'immigration Candidats du Manitoba.

« J'ai reçu un bon appui des gouvernements. C'était dans leur intérêt d'appuyer l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire car c'est dans la ***Loi sur les langues officielles***, et l'immigration était un bon outil pour cela. » Gérald Clément a notamment été le premier président du Comité de mise en œuvre du Comité directeur de l'immigration francophone au Canada, de 2007 à 2011. « Ce comité avait pour but de réfléchir à comment concrètement augmenter l'immigration francophone, avec l'aide des Provinces et des organismes. Dès les années 2000, le Fédéral et les Provinces étaient vraiment sensibles à l'importance de l'immigration francophone. »

La cible reste à atteindre

Malgré la reconnaissance par les gouvernements et la communauté de l'importance stratégique de l'immigration francophone, ni le Canada ni le Manitoba n'ont été capables d'atteindre leurs objectifs.

Mamadou Ka, chargé de cours au département de sciences humaines et sociales à l'Université de Saint-Boniface : « En 2002, la FCFA a fait du lobbying auprès du gouvernement fédéral et on a obtenu un quota de 4 % d'immigration francophone à l'extérieur du Québec.

« Cette cible de 4 % est loin d'être atteinte. Moins de 2 % de l'immigration hors Québec est francophone. Les efforts des gouvernements pour aller chercher les immigrants d'expression française ne sont pas suffisants. »

Mamadou Ka garde cependant espoir que l'immigration francophone prenne son envol. En effet, remarque-t-il, « le Fédéral commence à aller en Afrique, notamment au Sénégal, pour des missions de recrutement d'immigrants. C'est un nouveau vent qui souffle aujourd'hui ». L'Afrique subsaharienne est le plus grand bassin de francophones au monde.

La porte-parole d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), Béatrice Fénelon, confirme que l'un des trois grands objectifs de la Stratégie d'immigration francophone annoncée le 13 mars 2019 est « d'accroître l'immigration francophone au Canada, à l'extérieur du Québec, pour atteindre une cible de 4,4 % d'ici 2023.

« Pour cela, 14 communautés d'un bout à l'autre du Canada, dont la région de la Rivière-Seine au Manitoba, ont été identifiées pour recevoir un financement qui leur permettra de créer des programmes et du soutien pour offrir un bel accueil aux nouveaux arrivants d'expression française et les aider à s'intégrer dans les communautés francophones en situation minoritaire.

« Cette initiative de 12,6 millions $ sur trois ans favorisera l'intégration et la rétention des nouveaux arrivants d'expression française au Canada », assure Béatrice Fénelon.